



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Danièle OBONO

Députée de Paris LFI - NFP



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Laurent NUNEZ

Préfet de Police de Paris

1 bis rue de Lutèce

75004, Paris

Paris, le 1er septembre 2025

Objet : violences policières boulevard de la Chapelle

Monsieur le Préfet,

Le 23 juillet dernier, suite à l'alerte donnée par *Médecins du monde*, je vous interpellais concernant la répétition inquiétante d'interventions violentes et sans motif légal à l'encontre des personnes exilées qui trouvent refuge sous la ligne 2 du métro parisien au niveau du Skate park du boulevard de la Chapelle. Malgré cette alerte, il semble qu'aucune décision n'ait été prise pour mettre fin à ces interpellations non encadrées et dangereuses.

Ainsi, au début du mois d'août des vidéos, diffusées sur les réseaux sociaux par le *Collectif accès aux droits*, faisaient état d'une nouvelle agression violente d'agents de police sur ce même lieu qui a mené à l'interpellation de deux personnes. Le 19 août, la presse a rendu publique la plainte des deux jeunes hommes afghans arrêtés qui disent avoir subi des violences et des humiliations de la part de plusieurs officiers lors de leur garde à vue. Les faits décrits sont proprement insoutenables et pourraient justifier, si ils sont corroborés par l'enquête judiciaire, une requalification des faits en torture et actes de barbarie.

L'IGPN a été saisie et devra déterminer les responsabilités individuelles et hiérarchiques internes aux services concernés. Il est en effet impératif que toute la lumière soit notamment faite sur l'absence de réactions aux multiples alertes d'associations et d'élus concernant les violences policières qui ont précédé celles commises au sein du commissariat du 18ème arrondissement.

Dans l'attente d'une réponse circonstanciée de votre part, je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations républicaines.

Danièle OBONO